

Le secteur privé peine toujours à recruter

Malgré un taux de chômage de 8,1%, la France reste confrontée à une forte pénurie de main-d'œuvre

La Maison Dupuis, spécialiste de la rénovation, n'est pas en manque de chantiers. Plutôt que les clients, ce sont les bras qui font défaut pour refaire les charpentes, redonner du lustre aux toitures ou reconstruire les murs des vieilles bâtisses qui essaient en Normandie ou en Ile-de-France. « Nous cherchons six personnes, deux maçons et quatre ouvriers spécialisés en rénovation, ce qui a généré un manque à gagner de 300 000 euros en 2019 », constate, un brin amère, la directrice générale, Marie Dupuis-Courtes – par ailleurs vice-présidente chargée de l'éducation et de la formation à la Confédération des petites et moyennes entreprises.

La Maison Dupuis est loin d'être un cas isolé. Métiers du bâtiment, de la propreté, du transport, de l'agroalimentaire, métiers de bouche : il n'y a guère d'activité qui soit épargnée par les pénuries de compétences. Certes, le problème n'est pas nouveau. En 2019, selon l'enquête « Besoins de main-d'œuvre » de Pôle emploi, les entreprises jugeaient que 50,1 % de leurs projets de recrutement étaient difficiles à faire aboutir, contre 44,4 % en 2018. Mais près de douze mois plus

tard, il semble avoir encore gagné en acuité. « Les difficultés de recrutement demeurent le principal frein à l'activité des PME et s'affichent en progression ce trimestre, comme sur un an », constate une enquête menée par Bpifrance Le Lab avec l'institut Rexecode auprès des patrons de PME et publiées jeudi 27 février.

Aux yeux de Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) c'est même « le problème numéro un » du secteur. « Quand on interroge les chefs d'entreprise, ils sont 40 % à nous dire qu'ils augmenteraient leur chiffre d'affaires s'ils avaient plus de main-d'œuvre. » « Aujourd'hui, notre problématique, c'est le recrutement et la formation pour faire face à cette difficulté. Le secteur a embauché 40 000 personnes en 2019 et enregistré 30 000 départs. Pour autant, on n'est pas les seuls à chercher, tout le monde cherche... », explique-t-il.

« Changement des compétences »
La baisse du chômage intervenue en 2019 est l'une des explications de cette difficulté à recruter. « En moyenne, une baisse de 1 point de pourcentage du taux de chômage s'accompagne d'une hausse de

Si l'appareil de formation s'adapte, il faudra néanmoins plusieurs années pour que l'offre réponde mieux à la demande

5 points de la proportion d'entreprises signalant des pénuries de main-d'œuvre », précise l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dans sa note de conjoncture de décembre 2019. Cependant, le phénomène semble s'accélérer : « Au cours des trois dernières années, dans la plupart des pays, et particulièrement en France, les pénuries ont augmenté nettement plus vite que le chômage n'a baissé », constate l'Insee.

Comment expliquer ce décalage croissant entre l'offre de travail et la demande des recruteurs ? Sur un marché de l'emploi en pleine effervescence avec 263 000 emplois net créés en 2019 (après 230 000 en 2018), selon l'Insee – et près de 150 000 postes de cadres sur ces deux années, d'après l'Association pour l'emploi des cadres – « la transformation digitale et l'évolution technologique impliquent un changement des compétences attendues dans nombre de secteurs », relève Khalil Aït-Mouloud, responsable du pôle enquête de rémunération du cabinet de conseil Willis Towers Watson France.

Banques, assurances, entreprises de distribution en ligne, notamment, se disputent des experts de la data, de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité. De plus, dans des métiers comme l'ingénierie ou l'informatique, « la croissance mondiale fait que l'on "consomme" bien plus de gens que l'on n'en forme », sou-

ligne Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie.

Si l'appareil de formation s'adapte petit à petit à ces transformations, il faudra néanmoins plusieurs années – le temps que les jeunes sortent des écoles ou que les plus expérimentés mettent à jour leurs compétences – pour que l'offre réponde mieux à la demande.

« Signaux favorables »

Dans d'autres secteurs, la difficulté à recruter provient plutôt d'un manque d'attractivité. A la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), qui affiche 20 000 postes à pourvoir en 2020, on se dit « persuadé que l'attrait de ces métiers passe par l'amélioration des conditions de travail ». La profession a lancé plusieurs projets pour améliorer la prévention de l'usure professionnelle ou la qualité de vie au travail. « Nous réfléchissons, par exemple, à la manière dont les difficultés d'accès et de stationnement dans les centres urbains aggravent le stress auquel sont soumis les chauffeurs », détaille Patrick Issartelle, responsable du projet pour l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Autre piste pour sortir de l'ornière, mais à plus long terme : la formation. Le gouvernement mise notamment sur la réforme de la formation professionnelle mise en place fin 2018 pour résorber les pénuries de main-d'œuvre, en adaptant mieux les qualifica-

tions aux besoins. « Il y a déjà des signaux favorables, se félicite M^{me} Dupuis-Courtes. Les chiffres de l'apprentissage sont bons, c'est encourageant. » D'ici là, les entreprises, « soit recrutent des candidats sur leur savoir être et leur capacité d'adaptation, quitte à les former en interne..., soit renoncent à recruter ».

Les rémunérations, elles, sont assez peu évoquées comme un élément d'attrait. Rodolphe Lanz, secrétaire général de la FNTR, évoque le sujet : « Ce n'est pas là où le bât blesse », dit-il. « Les chefs d'entreprise ont fait évoluer les avantages liés à la rémunération, comme les mutuelles, les frais ou indemnités de déplacement, les primes... », assure M. Cavagné. De fait, « le salaire n'intervient qu'au quatrième ou au cinquième rang parmi les facteurs de recrutement », confirme Denis Ferrand, directeur général de l'institut Rexecode.

Pour l'économiste, les pénuries génèrent bien de légères tensions salariales en France, « mais la progression n'est pas exubérante au regard du taux de chômage ». Loin, encore, de la situation aux Etats-Unis, où les pénuries de main-d'œuvre ont permis des hausses de salaires d'environ 4 % dans les métiers faiblement qualifiés, ou de la Pologne, où les rémunérations ont augmenté de 8 % pour la même raison. Les prochaines négociations salariales de branche devraient être l'occasion de s'emparer du sujet. ■

BÉATRICE MADELINE

LES CHIFFRES

50,1 %

C'est la part des entreprises qui, en 2019, jugeaient que leur projet de recrutement était difficile à faire aboutir (contre 44,4 % en 2018 et 37,5 % en 2017), selon l'enquête Besoins en main-d'œuvre de Pôle emploi.

263 000

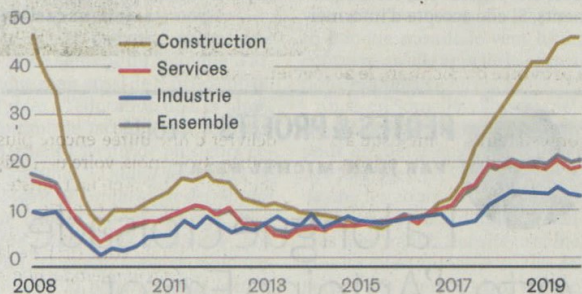
C'est le nombre net de postes créés en 2019, selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

20 000

C'est le nombre d'emplois qui sont à pourvoir en 2020 au sein de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR).

Tous les secteurs sont en tension

Part des entreprises déclarant être limitées dans leur activité en raison d'un manque de main-d'œuvre, selon le secteur d'activité, en %



Infographie : Le Monde • Source : INSEE